



Monseigneur Jean-Luc BOUILLET, Archevêque de Besançon

Monseigneur Jean-Luc GARIN, Evêque de Saint Claude

Monseigneur Denis JACHIET, Evêque de Belfort-Montbéliard

Au Père Théotime NZANZA MAFUT'AMAL o. praem.

Par la présente lettre, dans la charité fraternelle qui nous unis, nous vous nommons avec l'accord de votre supérieur, à compter du 1^{er} septembre 2025

exorciste des trois diocèses de Franche-Comté.

avec les droits et les devoirs attachés à cette fonction par le Code de droit canonique (c. 1172).

Avec toute notre confiance et l'assurance de notre prière.

A Besançon, Poligny et Belfort, le 1^{er} septembre 2025



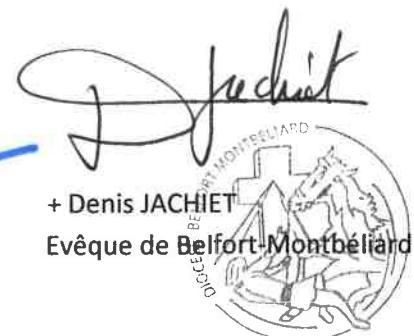
+ Jean-Luc BOUILLET
Archevêque de Besançon

Par mandements,
Manuel TRAMAUX
Chancelier



+ Jean-Luc GARIN
Evêque de Saint Claude

William GOYARD
Chancelier



+ Denis JACHIET
Evêque de Belfort-Montbéliard

Nicole LORENTZ
Chancelier